

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-deux et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, SALASCA Claudine, SOULIE Françoise, VILA Léone.

Absente excusée : RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à GILS Denise.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

VOTE DU CA 2022 ET DU BP 2023

Le compte administratif et le budget primitif sont votés à l'unanimité.

I. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Le compte administratif 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice de **276 993.68 €** et un excédent de clôture de **631 592.89 €**.

L'affectation de ce résultat nécessaire pour l'investissement 2023 est de **393 431.63 €** ce qui donne un excédent reporté dans le fonctionnement en 2023 de **238 161.26 €**.

<u>Investissements réalisés</u> :	T.T.C	<u>Subventions perçues</u>
(266 845.38 €)		(24 155.25 €)
<u>Matériel divers</u> :	26 596.29 €	/
<u>Acquisition foncière voirie</u> :	8 601.76 €	/
<u>Bâtiments communaux</u> :	21 917.05 €	/
<u>Travaux électriques et éclairage public</u> :	18 718.67 €	17 741.28 €
<u>Bourg-Centre</u> :		6 413.97 €
- Etude grand parking espace loisirs	8 070.00 €	(solde place Bourguet)
- Pumptrack + filet city stade	104 210.74 €	/
- Sol jardin des puits	33 265.80 €	/
<u>Aménagement village</u> (aire de jeux, barbecue) :	22 189.72 €	/
<u>Signalétique voirie</u> (divers aménagements) :	13 093.85 €	/
<u>Cimetière</u> (plans, procédure concessions) :	280.00 €	/
<u>PLU honoraires</u>	9 901.50 €	

L'État reverse à la commune le montant de la T.V.A (20%) de ces travaux d'investissement.

II. BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 :

Le Budget 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- La section fonctionnement est équilibrée à : **1 509 308.00 €**

Le virement à la section d'investissement est de : **487 200.00 €**

- La section d'investissement est équilibrée à : **1 519 392.00 €**

Dépenses prévisionnelles des diverses opérations : **697 520.00 €**

Subventions prévues : **75 003.00 €**

Dépenses restantes à réaliser : **619 030.00 €**

Dont les plus importantes sont :

- Achat véhicules
- Bâtiments communaux
 - Divers (école, église)
 - Toiture foyer + mairie
- Travaux électriques et éclairage public
- Aménagement village (mobilier urbain)
- Voirie (coussins berlinois, signalétique, ...)
- P.L.U (honoraires études)
- Bourg-Centre
 - Aménagement parking Vigne du Juge (tranche 1)
 - Boulodrome (raccordements réseaux)
 - Espace loisirs (ancienne piscine, études, divers jeux)

La séance est levée à 21h15.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 15 MAI 2023 à 18h30